



B.P. 1931 – Nouakchott, Mauritanie.
Tél. +222 36 16 80 84
secretariatmeharees@gmail.com

Lycée Les Méharées
MATERNELLE-ELEMENTAIRE-COLLEGE-LYCEE

Procédure pour l'élection des délégués des parents d'élèves Année scolaire 2026/2027

Date	Étape	Organisation
1er octobre	Information des parents	Information des familles par WhatsApp concernant l'organisation des élections et l'ouverture des candidatures. Les parents souhaitant se présenter sont invités à déposer leur candidature.
Avant le 5 octobre	Dépôt des candidatures	Les parents candidats transmettent leur candidature à l'établissement dans le délai prévu auprès de la vie scolaire, du secrétariat par email, sur place ou par téléphone
8 octobre	Envoi du vote	Le sondage/bulletin de vote est transmis aux parents par WhatsApp. Chaque parent reçoit les modalités nécessaires pour participer au vote.
8 et 9 octobre	Vote des parents	Les parents peuvent participer au vote pendant cette période, selon les modalités communiquées par l'établissement.
12 octobre	Dépouillement	Clôture du vote et dépouillement des suffrages recueillis. Les résultats sont vérifiés et consignés.
13 octobre	Publication des résultats	Les résultats officiels sont communiqués aux familles par WhatsApp , affichés au sein de l'établissement et publiés sur le site de l'école .

Organisation générale

L'établissement veillera à assurer une information claire de l'ensemble des familles, ainsi qu'une procédure de vote simple et accessible.

Les candidatures devront être déposées dans les délais prévus afin de permettre leur vérification et la préparation du vote.

Le dépouillement sera effectué par l'établissement à la date prévue et les résultats seront communiqués de manière officielle aux familles.

Calendrier à retenir :

- **01/10** : annonce et ouverture des candidatures ;
- **05/10** : date limite de dépôt des candidatures ;
- **08/10** : envoi du sondage de vote ;



📍 B.P. 1931 – Nouakchott, Mauritanie.
☎ Tél. +222 36 16 80 84
✉ secretariatmeharees@gmail.com

Lycée Les Méharées

MATERNELLE-ELEMENTAIRE-COLLEGE-LYCEE

- **08–09/10** : période de vote ;
- **12/10** : dépouillement ;
- **13/10** : publication des résultats.

ressources [ici](#)